

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



**Vivre aujourd'hui,
imaginer demain**





Vivre aujourd'hui, imaginer demain, agir au quotidien pour faire émerger la métropole de l'avenir ! Voilà le mot d'ordre qui anime, jour après jour, l'ambition de mon mandat politique au service du bien-être et du bien-vivre dans notre Métropole Européenne de Lille. Pour un aussi grand projet, il fallait une brochure institutionnelle capable de montrer la diversité de nos compétences et de nos investissements. C'est chose faite !

Celle-ci présente la MEL et le budget 2025 qui montre nos nombreux investissements et projets initiés grâce au travail des élus et de nos 3 000 agents. Tout en maintenant un budget responsable et maîtrisé, nous avons lancé de grandes actions qui dessineront la Métropole de demain. Dans les transports, nous avons voté en 2019 Extramobile, notre grand plan de transport, qui prévoit la création de 50 nouveaux kilomètres de tramway et 25 km de bus à haut niveau de service.

Nous avons également consacré un budget de 521 millions d'euros dans la mobilité en faveur de l'égalité des territoires et de la transition vers des mobilités douces et améliorer l'usage des transports en commun. La lutte contre le réchauffement climatique est, d'ailleurs, une des priorités de la MEL avec un investissement en 2024 de 374 millions d'euros. Ces ressources importantes sont le reflet des hautes ambitions écologiques de la MEL. Notre Plan climat-air-énergie territorial vise une multiplication par 2,3 de la production locale de l'énergie renouvelable, moins 45 % d'émission de gaz à effet de serre d'ici 2030 et une neutralité carbone d'ici 2050.

Parallèlement, nous avons voté en 2023 le nouveau schéma directeur des déchets qui permettra de diminuer de 15 % la production de déchets ménagers et de valoriser 60 % de ceux-ci. Plus de 81,5 millions

d'euros sont investis à cet effet. Nous sommes également très ambitieux dans nos politiques de logements avec le vote du PLU3. Il s'agit du premier Plan local d'urbanisme intercommunal à l'échelle des 95 communes de notre histoire. Il prévoit la construction de plus de 62 000 logements neufs dans les prochaines années.

La MEL peut se targuer d'être une métropole très attrayante pour les entreprises et le tourisme d'affaires. Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu industriel et technologique de premier plan, associé à un positionnement géographique international inégalé. Afin de continuer de nous positionner dans les métropoles françaises les plus attrayantes pour les entreprises, nous continuons d'investir massivement dans le développement économique de notre territoire : 144 millions d'euros pour l'aménagement du territoire dans le budget 2024 et 67 millions d'euros en faveur des infrastructures économiques.

Enfin, 107 millions d'euros ont été inscrits dans le budget 2025 pour être investis dans le sport, la culture, le tourisme et la jeunesse. 2023 et 2024 ont été exceptionnelles avec les 40 ans du LaM, l'accueil de cinq matchs de la Coupe du Monde de rugby et l'accueil des compétitions de basket et de handball des Jeux Olympiques de Paris 2024. En 2025, nous avons accueilli le Grand Départ du Tour de France.

Sans oublier, bien entendu, le renforcement de notre politique métropolitaine pour l'accès au sport avec un ambitieux plan piscine et le soutien à tous nos clubs de sport. Ici, nous inventons la métropole de demain !

La MEL doit relever de nouveaux défis : continuer à innover chaque jour pour garantir le bien-être et le bien-vivre de ses habitants et inventer la métropole de l'avenir.



Au cœur de l'Europe, une métropole qui investit pour ses habitants

Une métropole connectée à l'Europe du nord-ouest	08
Des compétences au cœur de la vie de ses habitants	12
Une gouvernance au service de ses missions	14
Un budget responsable et maîtrisé	15



Des projets d'envergure et une ambition pour une métropole du bien-vivre

Accélérer la transition écologique..... 18

**Favoriser un aménagement
durable du territoire 24**

**Développer un plan
de mobilité ambitieux..... 34**

**Bâtir une métropole attrayante,
dynamique et vivante..... 39**



→
**Au cœur
de l'Europe,
une métropole
qui investit pour
ses habitants**



Une métropole connectée à l'Europe du nord-ouest

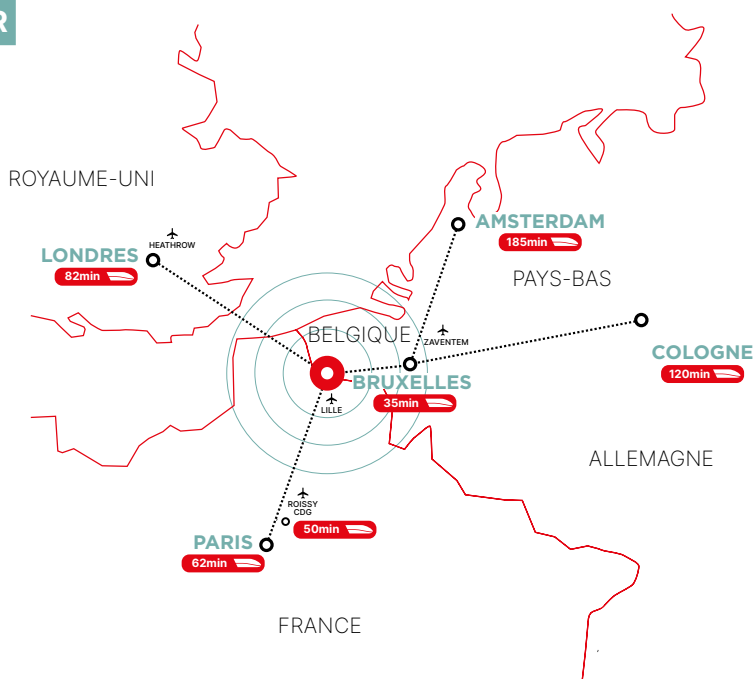
Au cœur du triangle Paris-Londres-Bruxelles, proche d'Amsterdam et de Cologne, la Métropole Européenne de Lille forme avec ses voisins belges l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

Terre de rencontres et d'échanges commerciaux, elle bénéficie d'une situation géographique et de dessertes exceptionnelles...

Autant d'atouts qui lui ont permis de compter parmi les deux seules métropoles européennes officielles de France.

L'EUROPE : PARTENAIRE PARTICULIER

La MEL est engagée aux côtés de 87 partenaires européens - métropoles, universités, etc. - pour expérimenter des projets en faveur de la ville durable, de l'environnement, du logement, de l'alimentation... Acteur important dans la mise en œuvre des politiques métropolitaines, l'Europe co-finance des projets structurants tels que le développement et la modernisation des transports en commun, la transformation des friches industrielles, l'accompagnement à l'émergence des start up, la rénovation du patrimoine culturel et touristique...



6,3 M€

de cofinancements européens
ces trois dernières années

4^e métropole

française après le Grand Paris,
le Grand Lyon et la Métropole
d'Aix-Marseille



1^{re} métropole

agricole en surface de France

67 km

de frontières avec la Belgique



2,2 millions

d'habitants dans l'Eurométropole



95 villes et villages

engagés dans une dynamique collective
et une ambition partagée.

Plus grande ville

Lille **236 234 habitants***

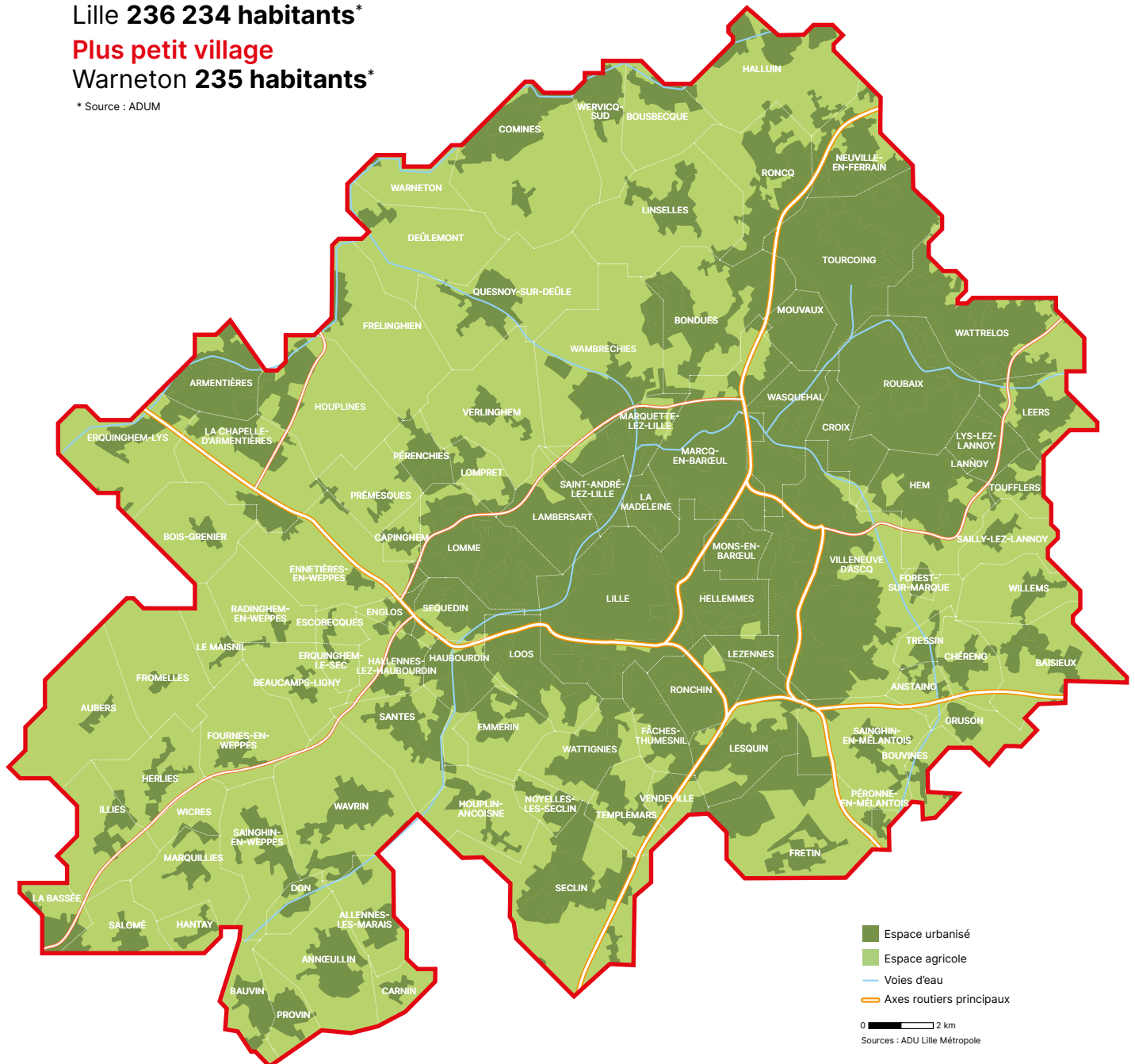
Plus petit village

Warneton **235 habitants***

* Source : ADUM

2^e agglomération

la plus dense de France



Allennes-les-Marais
Anstaing
Armentières
Annœuillin
Aubers
Baisieux
Bauvin
Beaucamps-Ligny
Bois-Grenier
Bondues
Bousbecque
Bouvines
Capinghem
Carnin
Chéreng
Comines
Croix
Deûlémont
Don
Emmerin

Englos
Ennetières-en-Weppes
Erquinghem-le-Sec
Erquinghem-Lys
Escobecques
Faches-Thumesnil
Forest-sur-Marque
Fournes-en-Weppes
Frelinghien
Fretin
Fromelles
Gruson
Hallennes-lez-Haubourdin
Halluin
Hantay
Haubourdin
Hellemmes*
Hem
Herlies
Houplin-Ancoisne

Houplines
Illies
La Bassée
La Chapelle d'Armen-
tières
La Madeleine
Lambersart
Lannoy
Leers
Le Maisnil
Lesquin
Lezennes
Lille
Linselles
Lomme*
Lompret
Loos
Lys-lez-Lannoy
Marcq-en-Barœul
Marquette-lez-Lille

Marquillies
Mons-en-Barœul
Mouvaux
Neuville-en-Ferrain
Noyelles-lez-Seclin
Pérenchies
Péronne-en-Mélantois
Prêmesques
Provin
Quesnoy-sur-Deûle
Radinghem-en-Weppes
Ronchin
Roncq
Roubaix
Sailly-lez-Lannoy
Sainghin-en-Mélantois
Sainghin-en-Weppes
Saint-André-lez-Lille
Salomé
Santes

Seclin
Sequedin
Templemars
Toufflers
Tourcoing
Tressin
Vendeville
Verlinghem
Villeneuve d'Ascq
Wambrechies
Warneton
Wasquehal
Wattignies
Wattrelos
Wavrin
Wervicq-Sud
Wicres
Willems

* Communes associées
à la ville de Lille



1
Établissement
Public de Coopération
Intercommunale
(EPCI)



Près de
60 ans
d'existence



Au service des
95
communes
qui la composent



1,2 million
d'habitants
1 habitant sur 10
est un étudiant
35 %
de la population
a moins de 25 ans



20
domaines de
compétences essentiels
à notre vie quotidienne
tels que les transports,
le logement, l'énergie, l'économie,
l'eau, les déchets ménagers
ou encore la culture et le sport



672 km²
de superficie



Des compétences au cœur de la vie de ses habitants

Depuis plus de 50 ans, la Métropole Européenne de Lille accompagne dans leurs projets les 95 communes qui la composent. Aménagements, voirie, mobilité, logement, énergie, espaces naturels... Les Métropolitains bénéficient quotidiennement des services que la MEL met à leur disposition.



Développement territorial et social

Économie et emploi, agriculture et alimentation, aménagement numérique, citoyenneté, jeunesse, prévention de la délinquance.



Aménagement du territoire

Aménagement, transports, logement, planification urbaine, politique de la ville, mobilités douces.



@ Samuel Amez



Développement durable

Déchets, énergie,
nature et environnement,
qualité de l'air, transition énergétique,
compensation carbone locale.



Promotion du territoire

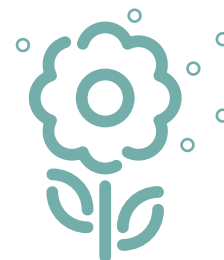
Sport, culture, tourisme,
Europe et international, attractivité,
archives de la Métropole.



@ Samuel Amez



@ Alexandre Treisnel



Cadre de vie

Accessibilité handicap,
eau et assainissement, crématoriums,
création d'espaces naturels, entretien
du patrimoine, aménagement d'espaces
partagés, espaces publics et voirie.



Décider, piloter et coordonner

L'ORGANISATION POLITIQUE

Composé de 188 élus, le conseil de la Métropole représente équitablement les territoires : 95 villes et villages du territoire, dans le respect de leur démographie. Il se réunit plusieurs fois par an en assemblée plénière au siège de la MEL.



188 élus

métropolitains en action,
chaque jour, au service
des citoyens

LE BUREAU

37 membres

1 président,

entouré
de 20 vice-présidents
et de 8 conseillers
métropolitains délégués

1 178

décisions prises par
délégation du Conseil



**Plus de
3 000 agents**

engagés au quotidien
au cœur du territoire



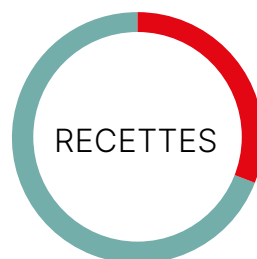
Investir et maîtriser les dépenses de gestion

D'un montant global de plus de 2,4 milliards d'euros, le budget 2025 de la MEL se caractérise par une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi que par un niveau élevé d'investissement pour le territoire, avec des objectifs de stabilité des taux de fiscalité et de maîtrise du niveau d'endettement.

Un budget global 2025 de
2 446 M€*



Investissement **1 093 M€***
Fonctionnement **1 354 M€***



Investissement **759 M€***
Fonctionnement **1 686 M€***

771 M€*
Transports
et mobilité



400 M€*
Climat, transition
écologique, énergie,
eau, assainissement,
espaces naturels,
agriculture



188 M€*
Aménagement
durable, urbanisme,
logement, politique
de la ville, habitat



145 M€*
Espace public,
voirie et vidéo
surveillance



107 M€*
Rayonnement de
la Métropole :
culture, sport,
tourisme, jeunesse



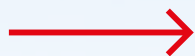
73 M€*
Développement
économique,
emploi, recherche,
parcs d'activités,
aménagement
numérique



1 515 M€*
investis pour le territoire
et les politiques métropolitaines

* Chiffres au 01/03/2025





Des projets d'envergure et une ambition pour une métropole du bien-vivre

Acteur majeur de la rénovation du territoire et de la protection du cadre de vie, la MEL intervient dans de nombreux domaines : transports, rénovation énergétique des logements, protection des ressources en eau et assainissement, collecte et traitement des déchets, énergie et planification climat, air, énergie. À chaque fois, c'est la vie quotidienne des habitants qui se transforme.



Accélérer la transition écologique

Le Plan Climat Air Energie Territorial au cœur des politiques de la MEL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2021-2026 fixe les grands objectifs de la MEL. Il vise à lutter contre le changement climatique et à promouvoir la transition énergétique. Il s'inscrit dans une démarche globale pour construire une métropole plus durable et respectueuse de l'environnement.

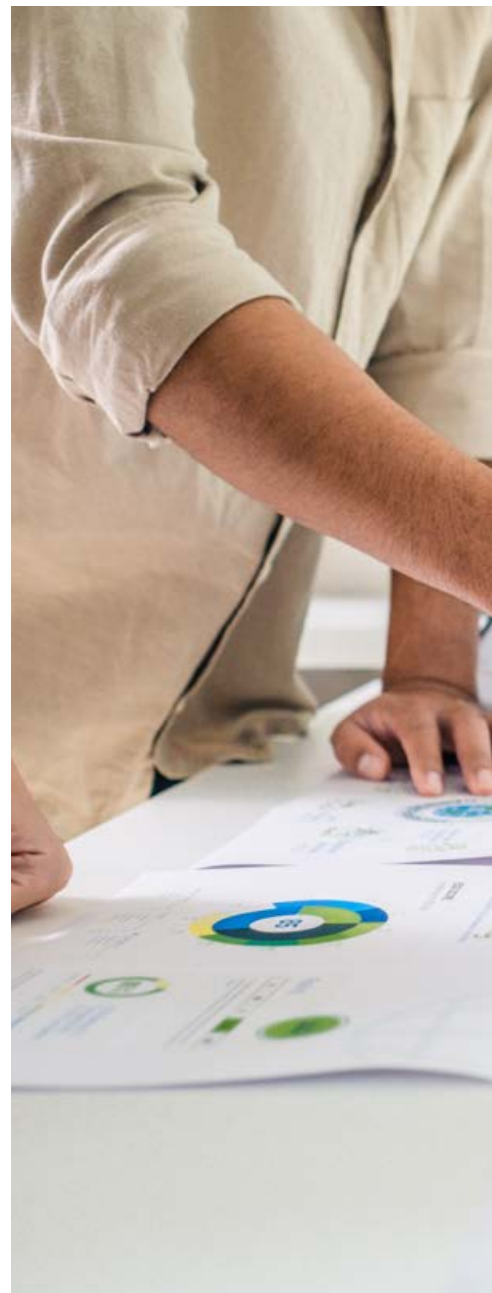
OBJECTIFS



- Améliorer la qualité de l'air avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Adapter le territoire au changement climatique pour une métropole plus résiliente face aux impacts du climat.
- Développer les énergies renouvelables.
- Développer une mobilité durable.
- Développer l'économie circulaire.

Accélérer la transition écologique

19,2 M€ alloués au climat, à la transition écologique et à l'énergie.



Des grands projets environnementaux

- Autoroute de la chaleur et développement des réseaux de chaleur.
- Stratégie nature et eau .
- Pôle d'excellence Euraclimat.



1990 > 2030

- 45 %

Réduction des émissions
de gaz à effet de serre,
pour atteindre la neutralité
carbone en 2050.

D'ici 2030

x2,3

Production locale d'énergies
renouvelables, autoroute de
la chaleur, cadastre solaire...

Gérer l'eau de manière écologique et innovante

La MEL intervient tout au long du grand cycle de l'eau dans le cadre de ses compétences eau potable et assainissement : production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, gestion des eaux pluviales et préservation du milieu naturel.



+ de 4 700 km
de réseaux d'assainissement



**Une réduction de
65 millions de m³
sur 10 ans**

Objectif : sobriété hydrique

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la MEL et son délégataire, Véolia, mettent un œuvre un contrat de distribution d'eau particulièrement innovant, volontariste en termes d'économies d'eau et soucieux de l'accompagnement des ménages. Alors que les ressources en eau dans la métropole sont limitées et fragilisées par l'accélération du changement climatique, ce nouveau contrat entend répondre au grand défi de la sobriété hydrique et, par ses modalités, constitue une première en Europe.

UN PRIX DE L'EAU MAÎTRISÉ

- Une tarification écologique et solidaire.
- Un déploiement de la télérelève des compteurs.
- Une distribution de 550 000 kits hydro-économes.
- Une lutte antifuites.



Réduction des déchets et économie circulaire : l'ambition est forte

Adopté en 2021, le Schéma Directeur des Déchets Ménagers vise à mettre en place des actions pour réduire la production de déchets, notamment par des initiatives de sensibilisation et des programmes de compostage ou de recyclage. Il contribue ainsi à une gestion plus durable des ressources. Par ailleurs, en favorisant des pratiques de gestion des déchets plus respectueuses de l'environnement, il contribue à réduire les impacts liés à l'élimination des déchets.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR 2030

- 50 % de déchets par habitant.
- 2 600 PAV verre déployés sur tout le territoire.
- 42 900 composteurs individuels remis.
- +150 sites de compostage collectif installés.
- 22,7 kg/hab de déchets verts collectés en déchèterie.



1 028

Points d'Apports
Volontaires (PAV)
implantés



-45 kg

de déchets ménagers
et assimilés entre
2021 et 2022



17 200

foyers équipés
en composteurs
individuels



131 GW

d'électricité produite au
centre de valorisation
énergétique

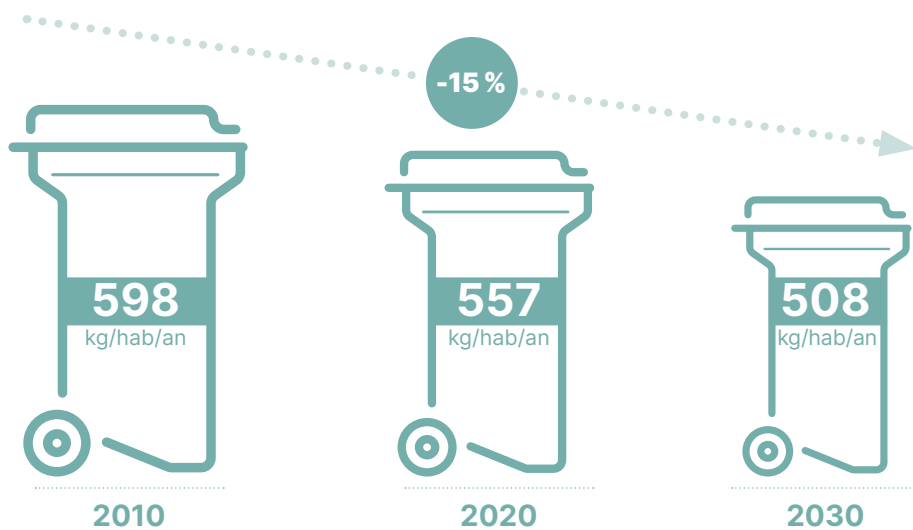


241 657 MWh

de chaleur produite au
centre de valorisation
énergétique



ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ENTRE 2010 ET 2030



→ Aménager un territoire durable

Transformer villes et villages

La MEL travaille actuellement sur 150 projets qui transforment la métropole : nouveaux quartiers, aménagements de voies vertes et de voies d'eau, transformation des espaces publics et des abords des équipements des villes et des villages... Ces opérations d'ampleur visent à rééquilibrer durablement le territoire. D'Euralille à la Deûle, les Bords de Deûle, le cœur de ville de Marquette ou encore l'évolution du secteur du CHU à Lille et Loos sont autant de projets qui illustrent la volonté de conjuguer développement urbain, nature et mobilité. La transformation d'infrastructures routières en boulevards urbains et la création d'espaces publics végétalisés traduisent une nouvelle approche de la ville, plus apaisée et résiliente. Ces aménagements, pensés avec les communes, favorisent les continuités écologiques, la mobilité douce et la qualité du cadre de vie.



150

projets urbains
pilotes par la MEL



144 millions €

pour l'aménagement
et l'urbanisme en 2024

PLU 3 : DÉVELOPPER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, ATTRACTIF ET PROTECTEUR

Adopté en juin 2024, le PLU3 de la MEL s'inscrit dans une volonté partagée de répondre aux enjeux d'un développement équilibré du territoire, répondant aux besoins des Métropolitains, et des enjeux de transition énergétique et environnementale. Issu d'une démarche intégrée et prospective, il vise à construire une métropole plus résiliente, durable et agréable à vivre.



Dessiner l'avenir urbain

En décembre 2020, la MEL s'est engagé dans la seconde phase du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui vise à transformer les quartiers les plus en difficulté. 14 quartiers dans 8 communes de la métropole font actuellement l'objet d'interventions profondes. Au-delà des travaux de rénovation urbaine, la Métropole y coordonne aussi les acteurs publics, associatifs et privés pour améliorer la réussite éducative, l'accès aux soins, garantir la sécurité, lever les freins de l'accès à l'emploi et favoriser la mixité. In fine, il s'agit de créer un cadre de transformation urbaine et de développement social qui permette le bien vivre ensemble.



14

projets dans
8 communes



18 millions €

de participation
de la MEL en 2024

Partager l'espace public

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) de la MEL pour la voirie et les espaces publics a été adopté en 2021 pour la période 2022-2026, pour un budget total de 700 M€ sur la période. La MEL est responsable de l'espace public : chaussées, trottoirs, places, ouvrages d'art, zones et parcs de stationnement, signalisation, pistes cyclables... Elle en assure la création, la gestion, les réparations et les mesures préventives.

2020 > 2024

+104 km
d'aménagements cyclables

OBJECTIFS DU PPI

- Conservation du patrimoine routier.
- Transformation de l'espace public.
- Amélioration du réseau routier structurant : 4950 km de voies routières dont 3600 km de voies métropolitaines.

Une attention particulière est accordée au développement des infrastructures cyclables.

2024 > 2026

166 km
de linéaire neuf prévu



Préserver la Métropole turquoise par une stratégie nature et eau ambitieuse

La MEL s'est dotée en avril 2024 d'une stratégie Nature et Eau en métropole, guidée par trois grands enjeux indissociables : l'adaptation au changement climatique ; la protection de la biodiversité ; l'amélioration du cadre de vie et de la santé des Métropolitains.

Un budget de 250 M€ est dédié à la mise en œuvre de cette stratégie sur la période 2024 - 2035. Il s'agit de construire une métropole plus verte, plus bleue.

En un mot, une métropole « turquoise ».

2024 > 2035



+ 250 millions €
investis pour
la biodiversité



+ 1 million d'arbres
plantés avec
les acteurs locaux

UNE TRAME VERTE & BLEUE

La MEL a pour objectif de créer au moins 170 km de voies vertes supplémentaires entre 2021 et 2035 et de restaurer 600 km de cours d'eau sur la période 2022-2035 dans le cadre du plan de reconquête des cours d'eau métropolitains.

La MEL renforce son engagement pour la préservation de la biodiversité en rejoignant le dispositif national « Territoires Engagés pour la Nature » de l'Office français de la biodiversité. Cette labellisation se concrétise par la mise en place d'un plan d'action autour de la connaissance, du renforcement de la biodiversité locale, de la gestion du territoire et de ses Espaces Naturels et de l'éducation citoyenne à la nature.

2021 > 2026

30 km

de voies vertes

« LES GARDIENNES DE L'EAU »

Au cœur du nouveau Plan Local d'Urbanisme, les Gardiennes de l'eau symbolisent une approche collective qui allie développement, urbanisme et protection et gestion de la ressource en eau. Porté par la MEL et 29 communes du sud de la métropole qui se situent sur l'air d'alimentation de captage, le projet territorial des Gardiennes de l'eau se veut innovant, expérimental et intègre des opérations de sensibilisation de la population.

29

communes engagées
dans la MEL

158 000

habitants concernés

15 500 ha

dans la MEL
(soit 23 % du territoire)



LES ESPACES NATURELS MÉTROPOLITAINS

Les espaces naturels de la MEL regroupent quatre territoires distincts : le canal de Roubaix, le Val de Marque et la chaîne des Lacs, le Parc de la Deûle, le Val de Lys. Ils abritent trois relais nature ainsi que les trois parcs fermés que sont Mosaïc, le jardin des cultures, les Prés du Hem et le Musée de Plein Air.

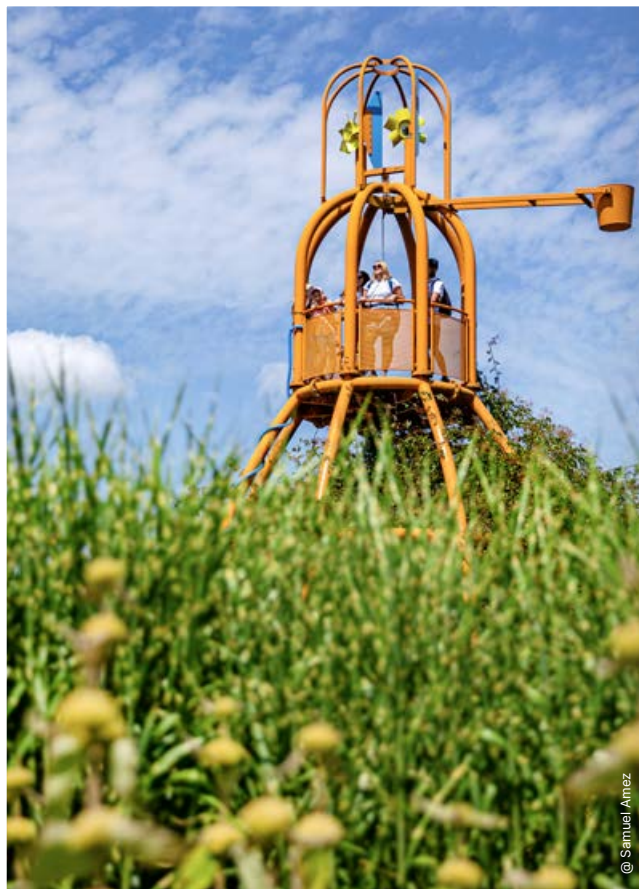


+ 1 300 hectares
d'espaces verts et de nature
accessibles au public



151 hectares
d'espaces naturels créés
entre 2021 et 2026







@ Samuel Amez



Principales cultures :
céréales, pommes
de terre, betteraves
sucrières



Euralimentaire :
1 site d'excellence
dédié à l'alimentaire



MIN de Lomme :
2^e marché d'intérêt
national en fruits,
légumes et fleurs



Accompagner et soutenir le monde agricole

Avec l'adoption de sa nouvelle stratégie agricole et alimentaire, la MEL soutient les agriculteurs et les acteurs économiques de la filière agricole et alimentaire, promeut une alimentation saine et durable pour tous, protège les espaces ruraux et les terres agricoles, accompagne les transitions en faveur d'une agriculture durable, informe et sensibilise les différents acteurs du territoire.

SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Pour défendre la préservation et le développement de l'activité agricole, la MEL a créé deux dispositifs pour les exploitants agricoles. Pour les accompagner dans leurs demandes de subventions, elle leur propose une aide gratuite sous forme d'assistance individualisée dans leur démarche et les informe sur l'ensemble des dispositifs de financement existants. La MEL facilite de surcroît l'implantation ou la reprise d'exploitation grâce à un soutien financier pouvant s'élever à 30 000 euros.



1,2 M€ par an
pour la stratégie agricole et
alimentaire métropolitaine



43 %
de surfaces agricoles
sur le territoire de la MEL



757
exploitations
agricoles



1 772
emplois directs



Développer un plan de mobilité ambitieux

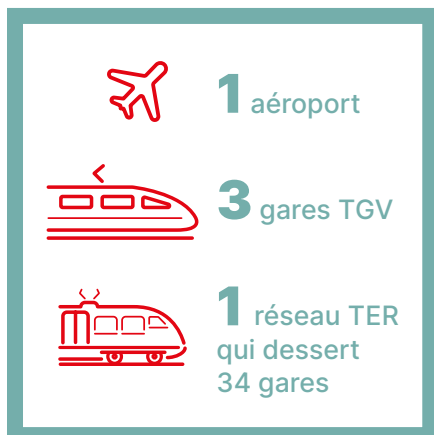
Pour faciliter le quotidien des Métropolitains, réduire la congestion routière et lutter contre la pollution de l'air, la MEL développe les transports en commun. Elle favorise de nouvelles pratiques de déplacement grâce à une offre de mobilités plus large et de nouveaux aménagements. Elle a adopté en 2023 son Plan de Mobilité Horizon 2035.



521 millions d'euros
pour les transports
et la mobilité
(budget 2024)



230 km
de réseau vélo plus
d'ici 2035*
*Réseau cyclable structurant entièrement sécurisé





@ Samuel Añez



2 lignes

de métro automatique
(45 km – 60 stations)



2 lignes

de tramway
(22 km – 36 stations)



140 lignes

de bus



260

stations V'Lille



1 400

stations vélos
et trottinettes
à assistance
électrique

EXTRAMOBILE : La MEL fait bouger les lignes

Projet de transport ambitieux, Extramobile est aussi un projet social, environnemental et urbain. La MEL promeut une mobilité durable et multimodale qui permet aux usagers de planifier leurs trajets en combinant différents modes de déplacement : le vélo, les transports en commun, le covoiturage et la marche. Le projet Extramobile (horizon 2035) compte 75 km de nouvelles lignes de transports en commun. Soit un total de 150 stations de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service (Le Fil) pour une desserte de 430 000 habitants et 300 000 emplois.



50 km

de nouvelles lignes
de tramway pour
16 villes desservies

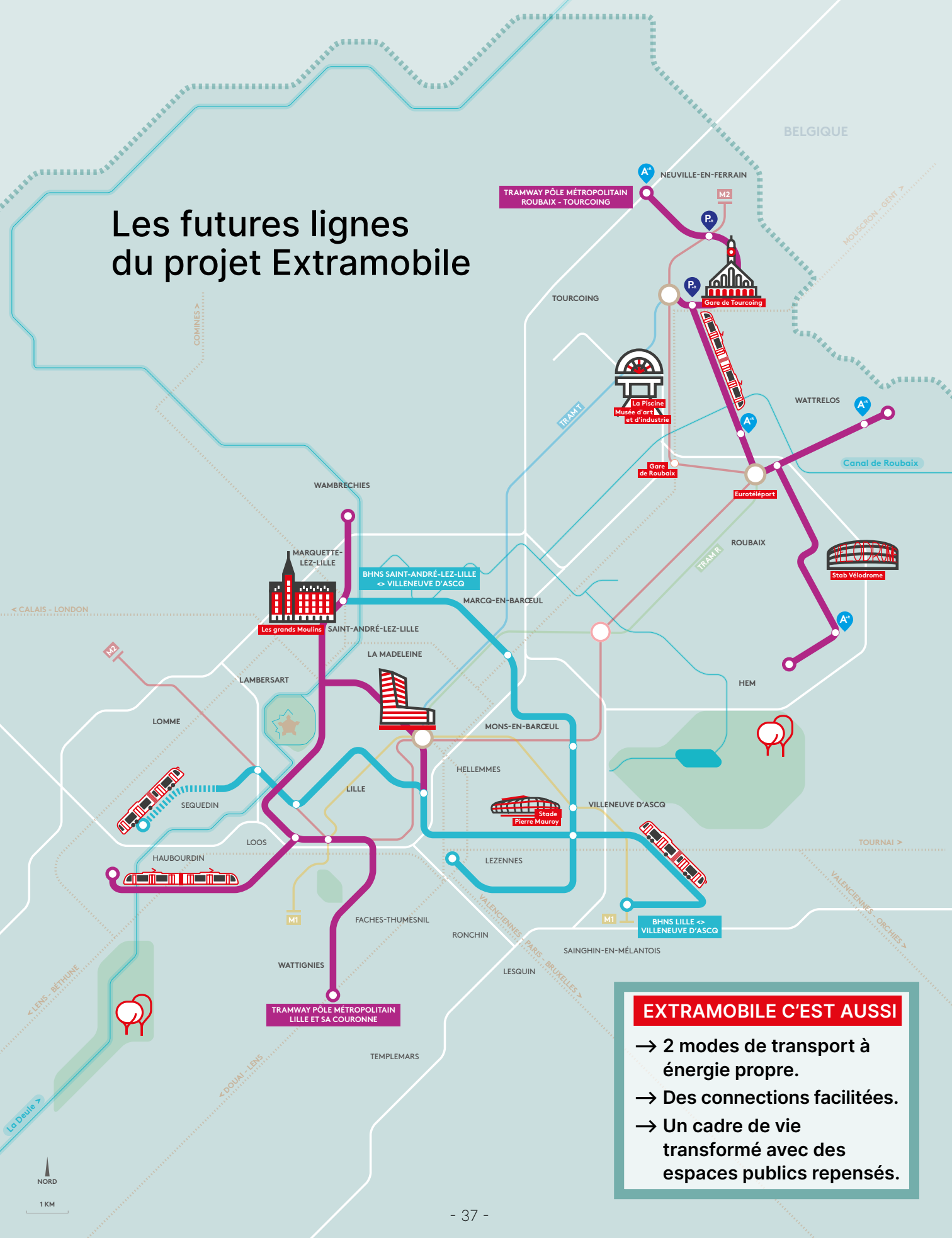


25 km

de nouvelles lignes
de bus à haut niveau
de service pour
10 villes desservies



Les futures lignes du projet Extramobile



EXTRAMOBILE C'EST AUSSI

- 2 modes de transport à énergie propre.
- Des connections facilitées.
- Un cadre de vie transformé avec des espaces publics repensés.





Bâtir une Métropole attractive et vivante

Un développement économique dynamique

La Métropole Européenne de Lille attire des entreprises innovantes et développe ses pôles d'excellence.

Elle met en œuvre une stratégie ambitieuse en vue d'accompagner le développement des entreprises, accélérer les transitions écologiques et conforter l'attractivité internationale du territoire.

Elle a notamment développé des écosystèmes alliant innovation, recherche, formation, marketing et communication qui sont incarnés par 5 sites d'excellence organisés autour de 4 filières clés : numérique et industries culturelles et créatives, santé & alimentation, textiles et matériaux innovants, tertiaire - distribution et e-commerce.



5

sites d'excellence



120 000

entreprises



540 000

emplois

5 SITES D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS



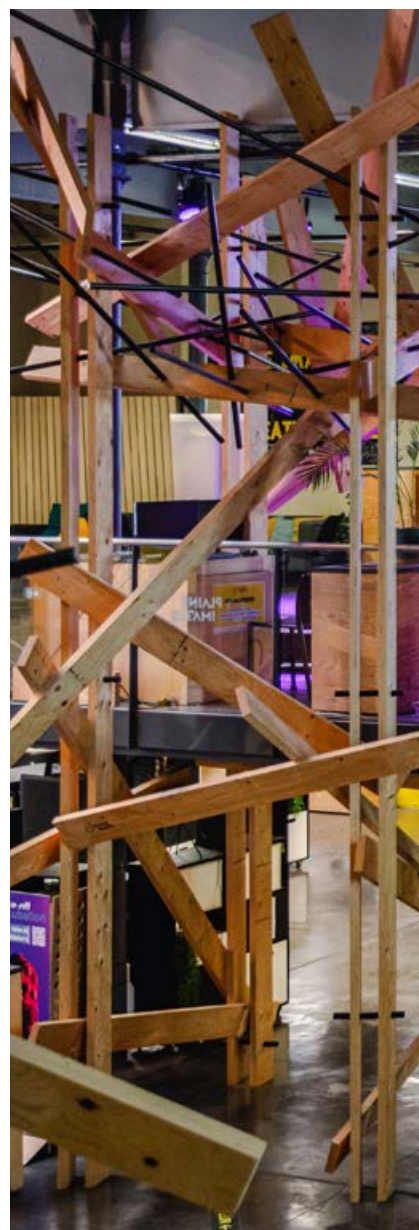
- 1 Eurasanté
- 2 EuraTechnologies
- 3 EuraCréative
- 4 Euralimentaire
- 5 EuraMaterials

75 LABORATOIRES DE RECHERCHE

avec l'université de Lille, CHU de Lille, Institut Pasteur de Lille, université catholique de Lille, université Gustave Eiffel, École Centrale de Lille, IMT Nord Europe, CNRS, INRIA, INSERM, ONERA, INRAE, CEA Tech.



73 M€ en 2025,
pour le développement
économique du territoire





5 pôles de compétitivité

labellisés autour des
filières métropolitaines :
Cap Digital, Euramaterials,
I-Trans, Pôle Nutrition-
Santé-Longévité, Team 2



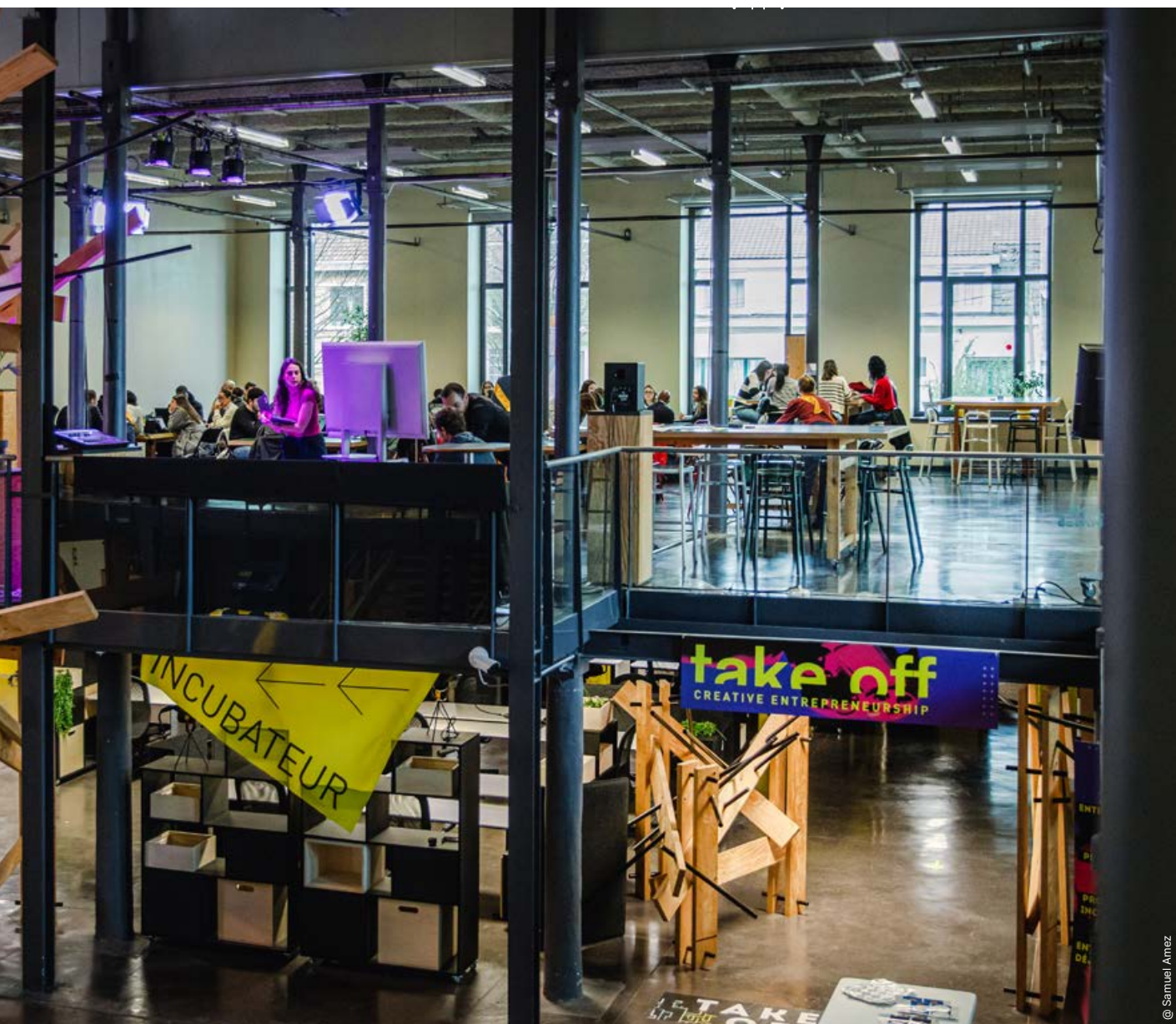
141 parcs d'activités

et deux quartiers
tertiaires d'excellence :
Euralille et Haute Borne



4 ruches d'entreprises

Armentières,
Lille- Hellemmes,
Tourcoing,
Villeneuve-d'Ascq



Construire avec et pour tous les habitants de la métropole

Pour répondre durablement aux besoins de ses habitants, la MEL s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de concertation avec les communes, les élus mais aussi les citoyens et l'ensemble des acteurs publics.

Construire avec et pour tous les Métropolitains, c'est d'abord reconnaître à chacun un rôle dans la décision publique, qu'il soit habitant, élu ou acteur associatif. La Métropole a fait de cette ambition un fil conducteur en systématisant la concertation, depuis l'échelle des quartiers jusqu'aux grands projets structurants de transport, d'habitat ou d'aménagement. Réunions publiques, ateliers, plateformes numériques et démarches de terrain offrent autant de portes d'entrée pour exprimer besoins, idées et attentes, bien en amont des décisions. En associant les 95 communes et leurs maires, le conseil de développement, les associations et les citoyens, la MEL cherche à bâtir une métropole plus solidaire, plus écologique et plus démocratique, où les politiques publiques se construisent dans la durée, au plus près de la vie réelle des habitants.



3 600
bénéficiaires
du Fonds d'aide aux jeunes



172 000
jeunes de -18 ans profitent
des transports gratuits

AGIR POUR LES JEUNES

Avec sa stratégie #Jeunes en Métropole 2.0, la Métropole affirme son engagement envers la jeunesse. Ce cadre d'action repose sur trois piliers, solidarité, émancipation et engagement, et se traduit par des mesures concrètes. Ainsi, chaque année, 172 000 mineurs profitent de la gratuité des transports et 30 000 jeunes majeurs d'une tarification sociale. Le Fonds d'Aide aux Jeunes mobilise quant à lui plus d'un million d'euros pour soutenir 3 600 bénéficiaires de 16 à 25 ans. Parallèlement, une vingtaine d'associations accompagnent les jeunes dans leur accès au logement via le Fonds de Solidarité Logement. Côté culture, des centaines de jeunes découvrent les musées métropolitains grâce à la C'ART. Enfin, 15 communes ont vu naître de nouveaux équipements sportifs de proximité grâce au fonds de concours de la MEL.





Culture, tourisme et sport : des leviers de cohésion et de rayonnement

Terre de festivals et de grands événements sportifs, la Métropole Européenne de Lille favorise aussi l'accès de tous à la culture et aux pratiques sportives.



107 millions d'euros
d'investissement en 2025
pour le rayonnement
de la Métropole

LA CULTURE POUR TOUS

Depuis 2011, le dispositif « Belles Sorties » met la culture à portée de tous en proposant des spectacles à petit prix dans les communes de la métropole. De vrais moments de partage accessibles et festifs. Le pass C'ART offre un accès illimité à 15 musées et centres d'art du territoire, ainsi que des réductions avantageuses au Louvre-Lens et dans 8 musées belges. Parallèlement, le réseau des bibliothèques « À suivre... », qui regroupe 125 structures dans les communes, complète cette offre par une médiathèque en ligne gratuite. Celle-ci met à disposition presse, vidéos et formations pour l'ensemble des inscrits, favorisant une démocratisation numérique de la connaissance.



2 musées
métropolitains

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS ET RÉSEAUX D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Institutions culturelles notamment à l'Orchestre National de Lille et à l'Opéra.
- Deux musées métropolitains : le LaM (Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut) et le Musée de la Bataille de Fromelles.
- Événements culturels dont le Festival Séries Mania, la saison Lille3000, le festival Lillarious...



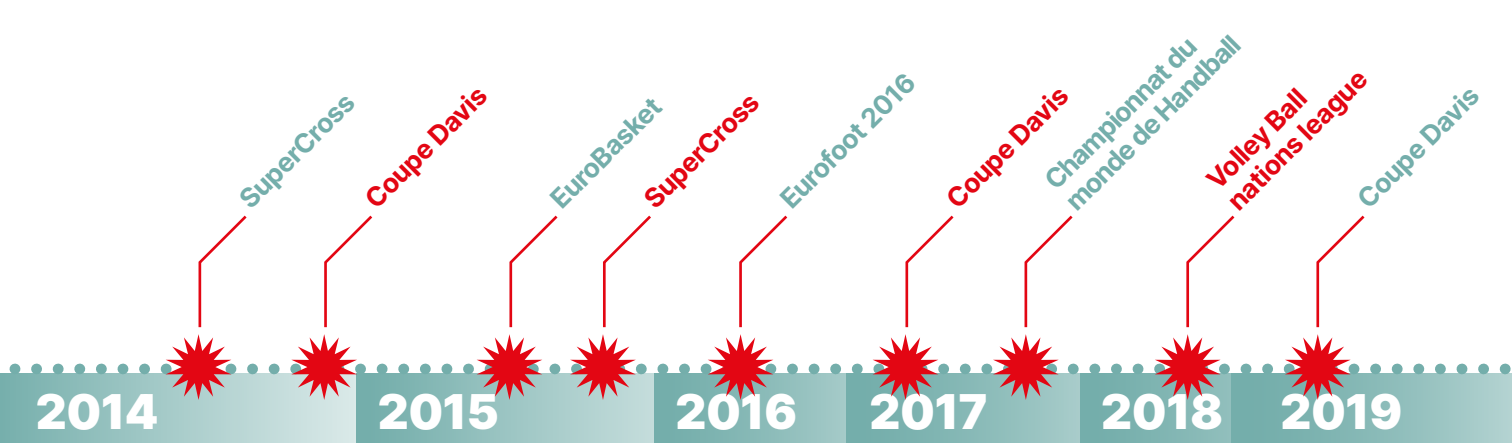
11 000 touristes
accueillis chaque jour

UNE MÉTROPOLE TOURISTIQUE

La MEL a créé un Office de tourisme métropolitain pour promouvoir le tourisme sur l'ensemble de son territoire. Celui-ci met en œuvre la stratégie de marque « Hello Lille Destination » de la MEL, propre au tourisme d'agrément.

Office de Tourisme
de la Métropole
Européenne
de Lille





Au service du sport, pour tous

Avec plus de 3,5 millions d'euros par an, la politique sportive de la MEL contribue pleinement au rayonnement du territoire grâce aux grands événements sportifs qu'elle accompagne, aux clubs de haut niveau soutenus chaque année. Elle vise également à démocratiser l'accès et la pratique du sport. La MEL a fait de l'accueil des grands événements sportifs internationaux sa marque de fabrique. Son expertise est largement reconnue dans le domaine.



+ de 100
événements soutenus
chaque année



Près de 1 300 000
spectateurs et visiteurs
aux JO 2024

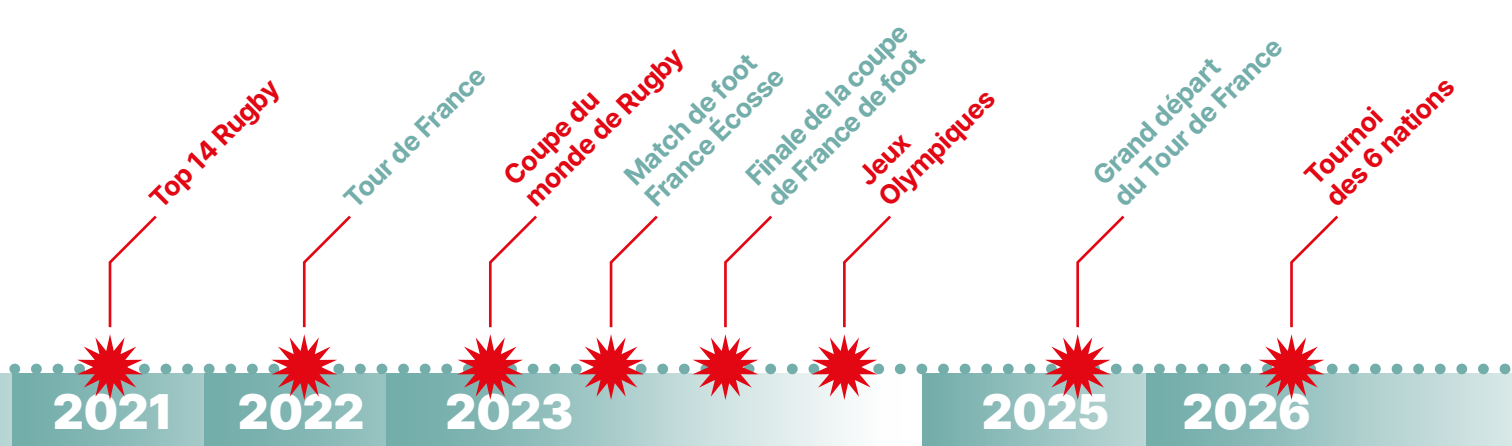


175 000 spectateurs
au Grand Départ
du Tour de France 2025



+ 108 %
de touristes
en 2025 par rapport à 2024







@ istock



200 M€
investis dans
le plan piscine



+ de 2,5 M€ / an
consacrés à
la natation scolaire



900 000 scolaires
fréquentent chaque année
les bassins de la MEL



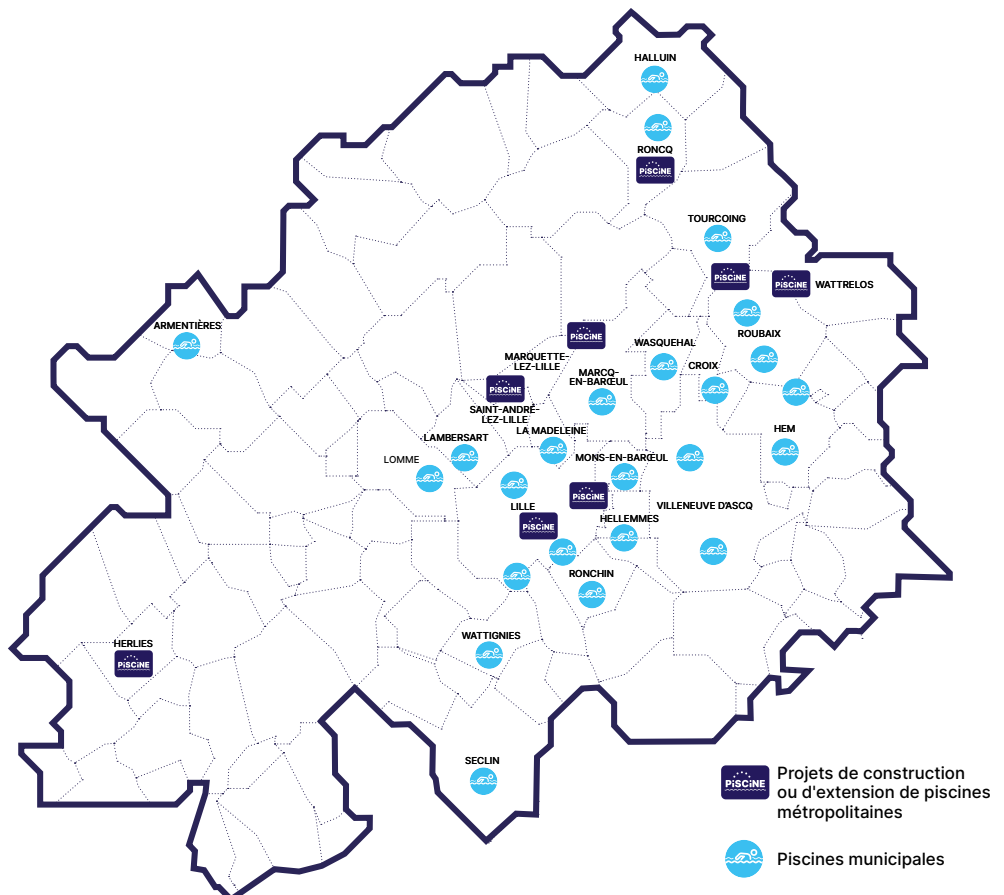
17 clubs sportifs
de haut niveau
soutenus par la MEL

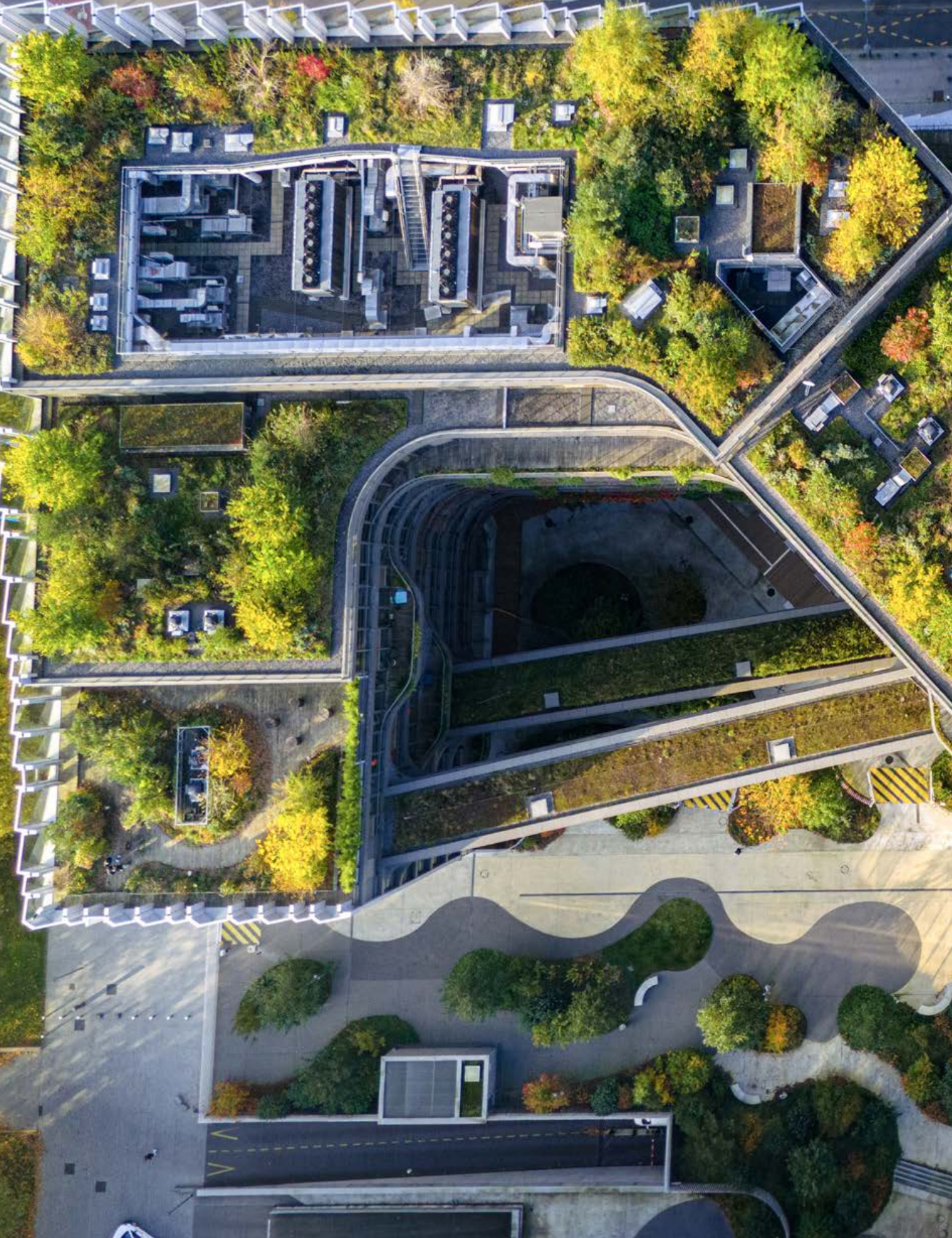


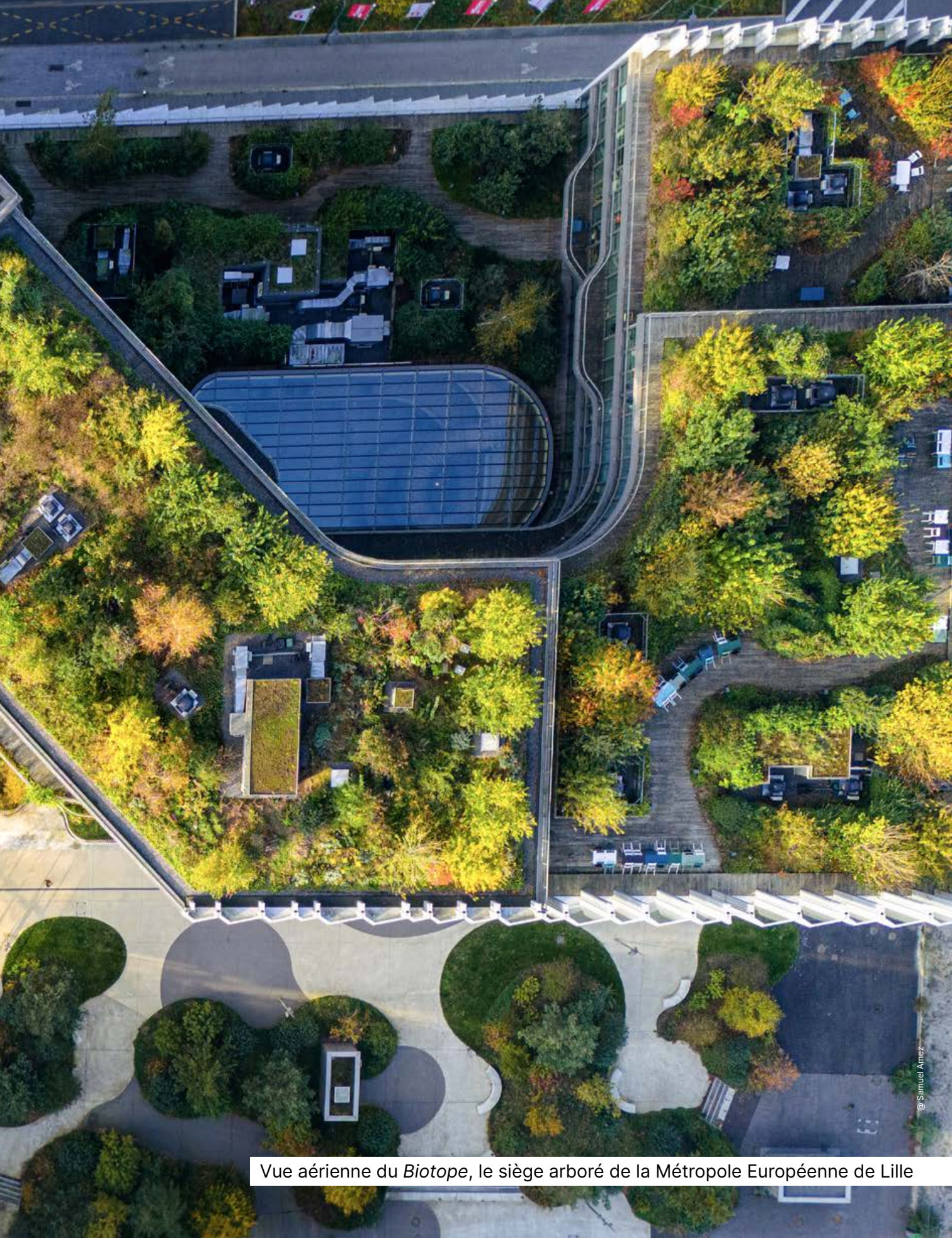
Un « plan Marshall » pour les piscines

La MEL mène une politique de développement des infrastructures sportives et de loisirs pour répondre aux besoins croissants de la population et des communes. Son plan Piscines en est une illustration.

Face au vieillissement des piscines de son territoire, la MEL a engagé une politique volontariste d'investissement. Objectif : moderniser l'existant tout en renforçant les capacités d'accueil. Le Plan Piscines 2 renforce le dispositif initial afin de répondre aux besoins des habitants tout en structurant une offre de qualité pour le public scolaire et les clubs sportifs. À ce jour, huit grands projets de construction ou d'extension de piscines métropolitaines ont été identifiés : Fives-Hellemmes à Lille, sur la ZAC de l'Union à Tourcoing-Roubaix, sur les Bords de Deûle à Saint-André-lez-Lille et Marquette-lez-Lille, à Roncq, à Wattrelos, à Marcq-en-Barœul, à Lille sur l'ancienne friche Saint-Sauveur et à Herlies. Ces nouveaux équipements visent un profil environnemental ambitieux en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial.







Vue aérienne du *Biotopie*, le siège arboré de la Métropole Européenne de Lille



Métropole Européenne de Lille

2 boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

T. +33 (0)3 20 21 22 23